

SÉANCE DU 7 JUILLET 1885.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Rollet, Vérette, Harant, Delteil, abbé Blanchard, Cherpin, Le Feyer et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — M. Roserot, de la Société académique de l'Aube, à la suite d'une lettre de rappel du Secrétaire, annonce l'envoi prochain des Mémoires de la Société de l'Aube publiés depuis l'année 1864. Cette collection étant parvenue avant la séance, M. Moulin a remercié en accusant réception de l'envoi. — L'Académie d'Hippone à Bone (Algérie) demande l'échange des publications. Accordé. — M. le Sous-Préfet réclame, pour la soumettre au Conseil d'arrondissement, qui ne tardera pas à se réunir, la liste des travaux ou mémoires lus en séance depuis 1884. Le Secrétaire a remis une note dont le double est déposé aux archives.

Ouvrages reçus pendant le mois de juin :

1° *Mémoires de la Société académique de l'Aube, à Troyes, 21 volumes, de l'année 1864 à 1884 (inclus) ;*

- 2° *Revue historique et archéologique du Maine*, année 1884, six livraisons ;
- 3° *Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, année 1882, tome XII ;
- 4° *Revue africaine*, n° 169 ;
- 5° *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XXXII, 1^{re} et 2^e livraisons ;
- 6° *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, tome XXXVII, sciences, 1883 ;
- 7° *Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques de la Creuse*, tome V, 3^e bulletin ;
- 8° *Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 1^{re} livraison trimestrielle de 1885 ;
- 9° *Revue de l'Histoire des religions*, tome XI, n° 2, 1885 ;
- 10° *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1^{er} trimestre de 1885 ;
- 11° *Société des Antiquaires de la Morinie*, 131^e livraison ;
- 12° *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, tome VIII ;
- 13° *Album de Caranda* (suite), fouilles d'Aiguisy, don de M. Fr. MOREAU. — (Remerciements).

M. Rollet continue la lecture des « remontrances et réclamations des habitants de Château-Thierry au sujet de taxes nouvelles », du 5 février 1719, du 21 mars 1723. Ce droit de remontrances était le plus souvent illusoire et la lecture de ces pièces montre à quelles exigences fiscales on était soumis à cette époque.

Le même membre communique la copie textuelle de deux quittances de remboursement de rentes données par les dames religieuses de la Barre à des protestants de Monneaux, 1666-1674. Ces deux pièces ont été confiées à notre collègue par M. Briet, maire d'Essômes, qui va faire paraître prochainement une histoire du protestantisme dans notre circonscription ; il en résulte que déjà, avant la révocation de l'Édit de Nantes (22 octobre 1685), et contrairement à l'opinion admise (*Histoire de Château-Thierry*, par M. l'abbé POQUET, tome II, page 85), il y avait des protestants à Monneaux. — Renvoi à la Commission des Annales.

M. l'abbé Blanchard soumet à l'assemblée deux objets qui

proviennent de la Sablonnière de Nogent-l'Artaud : 1° Une pierre vitrifiée qui paraît être un fragment du couvercle d'une tombe ; des découvertes ultérieures permettront de se prononcer sur la nature et l'usage de ce fragment ; 2° Un oursin qui a été trouvé dans une tombe près de la tête du squelette ; sa présence, à cet endroit, confirme les remarques de M. Fr. Moreau sur les amulettes retrouvées dans les sépultures qu'il a explorées. M. Harant possède dans sa collection un certain nombre de ces fossiles trouvés à Épernay ou aux environs.

M. Delteil rend compte des démarches qu'il vient de faire au Ministère de l'Instruction publique ; il demande, d'accord avec M. Billotte, chef du bureau des Sociétés savantes, que la Société veuille bien prendre l'initiative d'une souscription publique ayant pour objet l'acquisition de sa Bibliothèque des fabulistes et de sa collection de gravures et d'images. Ces collections qui lui ont coûté vingt ans de travaux et de sacrifices deviendraient la propriété de la ville, patrie de La Fontaine ; il a la promesse qu'aussitôt la souscription ouverte, une subvention, aussi importante que les ressources budgétaires le permettront, sera accordée à la Société de Château-Thierry.

A la suite de cet exposé, les quelques membres restés en séance, tout en témoignant à leur collègue le bon vouloir personnel dont ils sont animés, ne croient pas pouvoir accepter la proposition qui leur est faite ; ils signalent les difficultés, pour ne pas dire plus, que l'exécution de ce projet amènerait nécessairement ; ils promettent leur adhésion, l'appui de la Société, mais refusent de prendre l'initiative de la souscription. — M. Delteil déclare alors retirer son projet.

Sur la proposition de M. Harant, la Société décide qu'elle se réunira dorénavant, le premier jeudi de chaque mois au lieu du mardi précédemment adopté.

MM. Valabrègue, sous-préfet de l'arrondissement, et Taupin, négociant, licencié en droit, sont élus membres correspondants. Le Secrétaire leur en donnera avis.

La séance est levée à cinq heures.
